

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18006826

Tribunal de Commerce

28 DEC. 2017

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : **0423 323 341**

Dénomination

(en entier) : **TOLEMAIL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **1400 Nivelles, rue de la Recherche, 4**

Objet de l'acte : Réduction de capital

Aux termes d'un procès verbal dressé le 22 décembre 2017 par le notaire Adeline Vanpée, associé de la Sprl civile "Adeline Vanpée et Diane de Roubaix- Notaires associés" ayant son siège social à 1400 Nivelles, Faubourg de Charleroi, 4 (RPM 0677.771.761), en cours d'enregistrement, l'assemblée générale a décidé à l'unanimité :

1. Réduction du capital social à concurrence de 109.000 euros pour le ramener de deux cent neuf mille euros (209.000€) à 100.000 euros, sans annulation de titres et par remboursement en espèces. Ce remboursement aux actionnaires s'effectuera exclusivement par prélèvement sur le capital fiscal.

2. Remplacement en conséquence de l'article 5 des statuts par le texte suivant:

« Le capital est fixé à la somme de cent mille euros (100.000€). Il est représenté par huit mille quatre cents (8.400) actions de capital sans désignation de valeur nominale. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Signé: Adeline Vanpée, notaire

Déposé: Expédition et coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).